

Saint-Imier et Val-de-Ruz soignent leur relation

Après une première rencontre en 2013, le Conseil communal de Val-de-Ruz et le Conseil municipal de Saint-Imier se sont retrouvés le 14 novembre dernier pour un nouvel échange. Tous deux ont réitéré leur volonté de préserver les relations avec leur voisin d'outre-Pontins.



Saluée par les deux Exécutifs, la mission hivernale de la Maison Chasseral – Les Savagnières est clairement atteinte.
(Photo © Parc Chasseral).

Après s'être déplacé à Cernier, l'Exécutif imérien a convié son homologue vaudruzien en Erguël. L'organisation spatiale de la région, les transports publics, les collaborations touristiques et les fusions de communes figuraient notamment à l'ordre du jour.

Ce dernier point intéressait tout particulièrement le Conseil municipal de Saint-Imier après la décision récente des populations de cinq communes du Haut-Vallon de poursuivre les démarches en vue de la création d'une seule commune. Les hôtes de Val-de-Ruz, à la tête d'une entité fusionnée depuis le 1^{er} janvier 2013, ont notamment insisté sur la nécessité de bien intégrer la population à la réflexion.

Ainsi, des réponses pragmatiques ont pu être apportées tout au long du processus conduisant à la fusion. Au final, les citoyens des 15 communes concernées, représentant près de 17'000 habitants, ont été appelés à se prononcer sur un projet pour leur coin de pays dans lequel ils se sont reconnus.

Développement réjouissant des Jardins musicaux

Au chapitre des dossiers communs, les deux exécutifs ont salué leur partenariat dans le cadre de la Maison Chasseral – Les Savagnières. Sa mission hivernale est clairement atteinte. Des efforts restent par contre encore à faire pour mieux valoriser l'infrastructure durant la saison estivale.

Membre du Parc régional Chasseral pour une partie de son territoire, le Conseil communal de Val-de-Ruz souhaite profiter du renouvellement de la Charte à l'horizon 2022 pour y être intégrée totalement. Les discussions sont en cours.

Festival de musique né à Cernier, Les Jardins musicaux essaient actuellement de manière réjouissante dans la partie jurassienne bernoise du Parc Chasseral. Ainsi, des contacts ont été noués pour leur retour à Saint-Imier avec l'organisation d'un nouveau concert durant la saison 2019.

Etude sur le covoiturage

Dans le domaine des transports publics, les deux Exécutifs ont par le passé caressé l'espoir de la réalisation d'une ligne de bus ralliant les deux Communes. Après avoir passablement tâtonné dans ce dossier, ils sont arrivés à la conclusion que pour des raisons financières sa concrétisation est illusoire dans un avenir rapproché.

Aujourd'hui, la réflexion porte plutôt sur la mise en place d'un système de covoiturage. Une étude a ainsi récemment été lancée dans le cadre du projet « Covoiturage de l'Arc jurassien ».

A l'heure où le Jura bernois s'engage dans sa réorganisation administrative et spatiale, le Conseil municipal de Saint-Imier a assuré ses voisins neuchâtelois, et les Autorités de Val-de-Ruz en particulier, de sa volonté ferme de préserver, voire de développer les relations existantes. Ses hôtes ont pour leur part rappelé que les Vaudruziens n'ont jamais constitué une entité repliée sur elle-même. Leur Commune est ouverte aux discussions et aux collaborations avec les voisins, peu importe leur appartenance cantonale.

Saint-Imier et Val-de-Ruz, le 23 novembre 2017